**Comment distinguer alphabétisation et Français Langue Etrangère ?**

Tout d’abord, il faut le rappeler, il n’y a pas d’ « apprenants FLE », tout comme il n’existe pas d’ « apprenants Alpha ». Alphabétisation et Français Langue Etrangère sont des expressions aux significations multiples et renvoient à des processus éducatifs.

Si le FLE s’est élaboré dans des cadres formels influencés par les modèles scolaires, l’alphabétisation est de son côté un droit fondamental développé dans la mouvance de l’éducation populaire. Cette dernière entraîne une réorganisation fondamentale des manières de voir le monde et d’y agir, elle renvoie à d’importants déplacements identitaires et cultures chez les personnes.

Si le FLE est plutôt pensé en fonction d’une logique d’objectifs linguistiques, l’alphabétisation vise le développement de savoirs de base. Il existe toutefois une notion qui aide à positionner l’ensemble des apprenants, la littératie, car elle englobe un champ plus large que la langue.

Ces deux processus éducatifs sont proposés à des publics qu’il est difficile de catégoriser, entre lesquels ils n’existent pas de frontières hermétiques. Il reste nécessaire de porter un regard critique sur cette catégorisation, son ambivalence et son détournement par les décideurs politiques.

La distinction entre publics relevant de l’alphabétisation ou du FLE a parfois pour effet de neutraliser la compétence orale des apprenants, de s’interdire de travailler des éléments jugés trop complexes pour tel ou tel public ou encore de surdéterminer l’impact de la scolarité initiale des participants dans leurs parcours d’apprentissage.

**Quelles sont les spécificités et les besoins des publics de l’alphabétisation et du FLE ?**

Les publics débutants sont porteurs de spécificités nécessaires à prendre en compte, liées à l’organisation cérébrale et au fait que l’entrée dans l’écrit est un moment qui va bien au-delà de l’apprentissage d’une technique. En conséquence, il est sans doute important de constituer des groupes débutants à part.

Les participants peuvent toutefois avoir des besoins communs, notamment en termes d’usage des espaces sociaux et peuvent se retrouver au sein de dispositifs comme les Ateliers Sociolinguistiques (ASL) présentés par le RADyA. La prise en compte des besoins est plus pertinente que la stricte logique de niveaux de langue.

**Quelles approches développer ?**

Le développement d’une approche par projets, par ateliers ou par compétences sont une piste privilégiée, avec des distinctions au niveau des visées, fonctionnelles ou émancipatrices. Il est essentiel de dépasser la logique scolaire des groupes de niveaux tout en mettant des outils en place (« Roue carrée » de Lire et Ecrire ou « Carte des compétences » du RADyA) qui permettent aux participants de prendre conscience de leur progression. Pour les personnes ayant des compétences hétérogènes à l’oral et à l’écrit, il est aussi pertinent de les réunir sur base de leurs motivations et de leurs besoins.

Au niveau du traitement de l’oral et l’écrit, il est utile de privilégier l’oral avec les personnes débutantes, tout en ne négligeant pas l’introduction de l’écrit qui doit prendre en compte la capacité ou l’incapacité de chaque apprenant à transférer le code alphabétique de sa propre langue.

Les situations orales (comme un dialogue) doivent être traitées à l’oral, et les situations écrites à l’écrit. L’écrit comporte de multiples composantes à ne pas négliger, et peut être traité par le biais de production écrite collective.

Enfin, il faut éviter de confondre et d’associer difficultés de l’apprentissage de l’oral et pathologies liées à la prononciation. La méthode verbo-tonale est une piste privilégiée pour cet apprentissage, entendu que le niveau d’appropriation de cette méthode, complexe, dépend des possibilités d’investissement des formateurs et formatrices.

**Peut-on associer les publics de l’alphabétisation et du FLE ?**

Pour le RADyA, c’est possible, pour autant que les participants débutants à l’oral soient réunis dans un groupe à part. Pour Lire et Ecrire, ça dépend du lieu de formation pour autant qu’un projet pédagogique puisse réunir les publics sur une base commune.

Note personnelle de Jonathan Szajman, Proforal ASBL, co-organisateur du Forum

En Belgique, l’éducation populaire englobe l’apprentissage de la langue, de par l’histoire spécifique du mouvement compagnon de syndicats ouvriers, de membres actifs de la mouvance chrétienne et d’animateurs des universités ouvertes.

Elle n’a pas vocation à exclure un public sur la base du critère de la scolarité de base, surtout quand elle s’adresse à des personnes qui partagent de nombreux points communs, comme nous l’avons constaté en tant que formateur à Bruxelles Formation Langues, dans le secteur de l’Insertion SocioProfesionnelle, en Cohésion sociale après un détour dans les écoles de langue privées de Bruxelles.

Par ailleurs, la didactique du FLE à des choses à dire sur l’apprentissage de la langue par les adultes allophones, au-delà des questions linguistique.

Comme le démontre la participation à ce forum, il n’y a pas de frontière indépassable entre formateurs qui ont besoin d’être outillés, notamment via des espaces d’échanges et de formation continue.

Nous avons donc intérêt à interroger ce clivage pour être en mesure de mieux accompagner les apprenants. Les organisateurs de formation ont intérêt à interroger ce clivage pour faire bouger les lignes de leur offre de formation et l’organisation des groupes. Et les porte-paroles des secteurs ont intérêt à interroger ce clivage pour définir en amont leurs priorités auprès des décideurs politiques.

 Jonathan Szajman, Proforal ASBL